

LES NATURALISTES PARISIENS

Association Amicale d'Excursions Scientifiques
Fondée le 28 mars 1904

Siège social: 57 rue Cuvier, 75005 PARIS
(ne pas y envoyer de courrier)



Site Internet : lesnaturalistesparisiens.org

Contact : lesnaturalistesparisiens@gmail.com

Paris, le 5 juillet 2024

Une étape dans les activités des Naturalistes Parisiens

Le 20 octobre 2024 sera une date significative de la vitalité de notre association : celle de la **3500^e excursion** programmée depuis sa création. Nous marquerons l'évènement par un déjeuner amical au restaurant, en un lieu emblématique des lieux que nous parcourons : la forêt de Fontainebleau.

Aléas !

Le programme que vous allez découvrir, rigoureusement hebdomadaire, reste sujet à des modifications de dernière minute, imprévisibles à ce jour, en particulier celles dues à des perturbations ferroviaires : signalez celles que vous découvrez et vérifiez sur le site Internet les ultimes changements de programme que les conducteurs d'excursion sont amenés à proposer.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 18 AOÛT 2024 AU 16 FÉVRIER 2025

NB- 1) Dates limites d'inscription : 29 septembre (déjeuner du 20 octobre), 3 décembre (visites du 7 décembre) et 10 février (séance du 16 février) – 2) **SNCF et RER** : Les horaires proposés ne tiennent évidemment pas compte des éventuelles fermetures, non encore annoncées, de gares ou de lignes dues à des **travaux**. Tout collègue qui découvre une telle perturbation aura à cœur d'en prévenir le(s) directeur(s) de l'excursion pour que les modifications induites soient diffusées par mail et sur notre site. Il est indispensable de vérifier les horaires et les destinations peu de temps avant la date de l'excursion et, même en service normal, il faut compter avec les complications d'accès aux billets et aux trains.

Exc. 3491 - **Dimanche 18 août : Forêt Notre-Dame (Val-de-Marne)**

Excursion botanique et générale dirigée par MM. C. DOBRA et C. LE RENARD.

Départ RER A - Gare de Lyon : **8h 18** pour Sucy - Bonneuil [8h 42], puis bus 432 (8h 51) pour « Fontaine de Villiers » [8h 58] - Retour de Boissy-St-Léger (RER A) : 17h 30.

Exc. 3492 - **Dimanche 25 août : La Ferté-Alais (Essonne)**

Excursion entomologique, botanique et générale, en commun avec le CNCE, dirigée par Mme M-O. PERRET et M. C. EPICOCO.

Départ RER D - Gare de Lyon : **8h 31** pour La Ferté-Alais [9h 42] – Changement à Corbeil - Retour de La Ferté-Alais : 17h 46.

Exc. 3493 - **Dimanche 1^{er} septembre : Forêt de Sénart (Essonne)**

Excursion botanique et générale, en commun avec le CNCE, dirigée par M. B. MASSON.

Départ RER D - Gare de Lyon : **9h 09** pour Yerres [9h 34] - Retour de Brunoy : 17h 51.

Exc. 3494 - **Dimanche 8 septembre : Berges de la Seine à Vernon et Giverny (Eure)**

Excursion botanique, ornithologique et générale dirigée par M. R. HENRY.

Départ Paris – Gare St-Lazare grandes lignes (TER NOMAD) : **8h 13** pour Vernon - Giverny [9h 14] - Retour de Vernon - Giverny : 17h 52.

Exc. 3495 - **Dimanche 15 septembre : Forêt de Marly (Yvelines)**

Excursion botanique et générale (Est de la forêt) dirigée par MM. J-L. TASSET et J-C. PACCHIANA.

Départ Paris - Gare St-Lazare : **8h 18** pour L'Etang-la-Ville [8h 59] - Retour de Marly-le-Roi : 18h 07.

Exc. 3496 - **Dimanche 22 septembre : Carrières-sous-Poissy (Yvelines)**

Excursion entomologique et générale (Parc du Peuple de l'Herbe) dirigée par MM. G. CARCASSÈS et C. EPICOCO.

Départ RER A – Châtelet-Les Halles : **8h 47** pour Poissy [9h 20] - Retour de Poissy : 17h 47.

Exc. 3497 - **Dimanche 29 septembre : Lieusaint (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique et générale (Espace naturel de La Motte), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée Mme C. URRUTY et M. C. DOBRA.

Départ RER D - Gare de Lyon : **8h 39** pour Lieusaint - Moissy [9h 18] - Retour de Lieusaint - Moissy : 17h 10.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES PERMANENTES

- 1° Les Naturalistes Parisiens déclinent toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours de leurs activités (Art. 19 des Statuts). En particulier, **la consommation ou l'utilisation à des fins médicales ou culinaires de plantes ou de champignons reste de l'entière responsabilité du récolteur.**
- 2° Chaque membre reçoit nos programmes **en double exemplaire** – et peut en recevoir d'autres sur demande – aux fins de **recrutement d'adhérents nouveaux** parmi ses amis et connaissances, voisins, élèves, collègues, parents, ou organismes et groupements auxquels les adresser utilement.
- 3° Au-delà de son objet affiché, chaque excursion est avant tout *générale*, c'est-à-dire multidisciplinaire et ouverte aux discussions scientifiques en tous genres. Les directeurs d'excursion ont toute latitude d'en fixer le déroulement horaire, itinéraire et thématique. Les participants se muniront de leur matériel *personnel* d'observation ou de récolte. Ils s'engagent à s'abstenir de prélèvements abusifs et à respecter les productions naturelles, les propriétés et les sites, conformément tant aux usages qu'aux consignes – sécurité comprise – données par les directeurs d'excursion. Les chiens ne sont pas admis aux excursions.
- 4° **L'association réserve toutes ses activités à ses membres individuels à jour de leur cotisation.** Bien entendu, les adhérents en puissance qui désirent se rendre compte du caractère des excursions sont cordialement conviés à prendre part à une ou deux d'entre elles en qualité d'*invités*. Au-delà, l'adhésion n'est qu'une règle de bonne éducation. Sont également invitées les personnes accompagnant *occasionnellement* un sociétaire. – En toute occurrence, les sociétaires ont priorité de droit sur les non-sociétaires.
- 5° Certaines excursions comportent des trajets ou circuits en autocar. Il s'agit : – *soit* d'un simple transfert *aller* de la gare d'arrivée au terrain d'étude ; – *soit* de deux transferts, l'*aller* du matin et le *retour* à la gare en fin d'excursion ; – *soit* d'un *circuit* de la journée entre gare(s) d'arrivée et de retour. Dans chaque cas, les précisions correspondantes sont données avec l'indication de la *participation individuelle*. La gare d'arrivée est le lieu de rendez-vous du matin. **L'utilisation de ces cars s'impose à tous les participants.**
- 6° Lors des excursions, le **déjeuner** est, sauf disposition particulière, tiré des sacs.
- 7° Les indications pratiques contenues dans nos programmes sont **toutes celles utiles**. Dans l'intérêt général les collègues s'y conformeront amicalement car les organisateurs bénévoles ne sont pas à même de satisfaire les desiderata particuliers. Pour toute réponse attendue de l'Association (renseignements *généraux*, retours de cartes de membres...), *une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur* épargnera argent et temps.

Exc. 3498 - **Dimanche 6 octobre : De Cergy à Eragny (Val-d'Oise)**

Excursion botanique et générale (Clos de Levallois, arboretum de Cergy-Pontoise) dirigée par M. C. DOBRA et Mme V. FERNANDES.

Départ RER A - Gare de Lyon : **8h 33** pour Cergy - St-Christophe [9h 19] – Retour de Neuville - Université (RER A) : 17h 53.

Exc. 3499 - **SAMEDI 12 octobre : Étang de Saint-Quentin (Yvelines)**

Excursion botanique et générale (réserve naturelle de St-Quentin) dirigée par M. B. MASSON.

Départ Paris – Montparnasse : **8h 35** pour St-Quentin-en-Yvelines [9h 11] puis Bus 5133 pour « Île de Loisirs – Golf » [9h 25] - Retour de St-Quentin-en-Yvelines : 17h 19 – Droit d'entrée pris en charge par l'association pour les membres ; invités : 9 €.

Exc. 3500 - **Dimanche 20 octobre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)**

Excursion mycologique et générale dirigée par MM. J-P. CHABRIER, P. FESOLOWICZ et Mme G. PEDOTTI.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau-Avon [8h 55] – **12h 30** : Déjeuner amical à l'occasion de la 3500^e excursion programmée par l'association au Restaurant de La Croix d'Augas : inscription obligatoire avant le 29 septembre par chèque de 15 € pour les membres des Naturalistes Parisiens (invité : 30 €), à l'*ordre des Naturalistes Parisiens*, envoyé à M. P. FESOLOWICZ, 7ter rue du Colonel Oudot, 75012 Paris - Retour de Fontainebleau-Avon : 17h 02.

Exc. 3501 - **Dimanche 27 octobre : Thorigny-sur-Marne ; Carnetin (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique et générale dirigée par M. A. MONAQUE.

Départ Paris - Gare de l'Est : **8h 31** pour Lagny - Thorigny [8h 54] - Retour de Lagny - Thorigny : 17h 33.

Exc. 3502 - **Dimanche 3 novembre : Parc de Launay (Essonne)**

Excursion dendrologique (étude des fruits et des graines) générale dirigée par Mme et M. G. & P. PEDOTTI.

Départ RER B – Châtelet - Les Halles : **8h 53** pour Orsay-Ville [9h 30] - Retour d'Orsay - Ville : 17h 35.

Exc. 3503 - **Dimanche 10 novembre : Forêt de L'Isle-Adam (Val-d'Oise)**

Excursion mycologique et générale, en commun avec la SMF, dirigée par M. J-P. CHABRIER et Mme H. IZEMBART.

Départ Paris - Gare du Nord (surface) : **8h 56** pour Mériel [9h 38] - Retour de Mériel : 16h 50.

Exc. 3504 - **Dimanche 17 novembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)**

Excursion géologique (les alignements gréseux) et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par M. M. THIRY.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 55] puis autobus régulier – Retour de Fontainebleau - Avon : 18h 02.

Exc. 3505 - Dimanche 24 novembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion bryologique et générale (Le Bois Gautier), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par MM. M. ARLUISON et P. FESOLOWICZ.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 55] - Retour de Fontainebleau - Avon : 17h 02.

Exc. 3506 - Dimanche 1^{er} décembre : Boucle de Changis-sur-Marne (Seine-et-Marne)

Excursion ornithologique et générale dirigée par MM. C. EPICOCO et R. HENRY.

Départ Paris - Gare de l'Est (ligne P) : **8h 49** pour Changis - St-Jean [9h 25] - Retour de Changis-St-Jean : 17h 32.

VISITE - SAMEDI 7 décembre : Musée de Minéralogie de l'Ecole des Mines (Paris 6^e)

Visite (minéralogie et géologie) dirigée par M. J-P. SAGON et Mme A. RIGADE.

Participation en nombre limité, en deux groupes : 10h -12h et 14h - 16h. Inscription obligatoire par mail, auprès de M. J-P. SAGON (jean-paul.sagon@orange.fr), avant le 3 décembre, en précisant le groupe souhaité. Droit d'entrée pris en charge par l'association pour les membres ; invité : 3 €.

RV 10h ou 14h: Devant l'Ecole des Mines, 60 boulevard St-Michel, Paris 6^e.

Exc. 3507 - Dimanche 15 décembre : Paris 20^e arrondissement

Excursion géologique, historique et générale dirigée par Mmes H. IZEMBART, M-O. PERRET et D. CHAZAL.

RV 9h : Métro « Télégraphe », sortie 3 - Déjeuner libre - **RV 13h 30** : métro « Ménéilmontant » - Séparation vers 17h.

**Pour recevoir nos programmes ultérieurs
HONOREZ VOTRE COTISATION 2025 avant le 1^{er} mars**

Les idéaux communs, la participation de tous, l'amitié et la fidélité sont les ressorts moraux de l'Association. Par là même, la qualité de membre des Naturalistes Parisiens est, en son principe, PERMANENTE (sauf démission écrite, notifiée en temps voulu) et chacun se doit, en conscience de s'acquitter rapidement de sa cotisation annuelle.

L'Assemblée Générale a fixé le montant de la cotisation 2025 à **42 €** (84 € pour les membres bienfaiteurs ; 14 € pour les membres titulaires, v. note 3 p. 4).

Il convient de vous en acquitter, dès à présent, par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association : **Les Naturalistes Parisiens**, envoyée directement au Trésorier, M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil.

La cotisation (et elle seule) peut également être réglée par virement sur le compte de l'association (N° IBAN : FR40 2004 1000 0107 3661 0U02 059).

Pour participer à notre Assemblée Générale, le 2 mars, et à nos activités hebdomadaires ultérieures, la cotisation de l'année est exigible au **1^{er} mars**. Le respect de cette **date-limite** statutaire est un acte de solidarité envers tous les collègues ; il évitera aux gestionnaires bénévoles un travail long et onéreux de relance des cotisations dues.

Exc. 3508 - Dimanche 12 janvier 2025 : Parc des Buttes Chaumont (Paris 19^e)

Excursion bryologique, lichénologique et générale dirigée par M. B. MASSON.

RV 9h : Entrée principale du Parc, place A. Carrel (face à la mairie du 19^e) - Dispersion vers 16h.

Exc. 3509 - Dimanche 19 janvier : Plan d'eau de Bouaffles (Eure)

Excursion ornithologique et générale dirigée par M. R. HENRY.

Départ Paris - Gare St-Lazare (Grandes Lignes) : **8h 14** pour Gaillon - Aubevoye [9h 13] - Retour de Gaillon - Aubevoye : 16h 43.

SÉANCE 224 - Dimanche 26 janvier : Séance de communications

« **Botanique et paysages de Haute-Savoie** » par Mme M-O. PERRET.

A 14h 45, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^{ème}.

CONFÉRENCE - Dimanche 2 février : « La Flore de Paris, son évolution depuis Joseph VALLOT » par M. D. LE QUÉRÉ.

A 14 h 45, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

CONFÉRENCE - Dimanche 9 février : « Le Loup en France, dynamique de recolonisation, enjeux écologiques » par M. V. VIGNON, *écologue en bureau d'études*.

A 14 h 45, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

SÉANCE 225 - Dimanche 16 février : Séance libre de présentation d'objets

De 14 h 45 à 17h, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^{ème}.

Présentation libre d'objets relatifs à l'Histoire naturelle (spécimens ; cartes ; livres ; documentation ; outils ; etc...) par tout membre de l'association. **N'hésitez pas à faire vos propositions** avant le 10 février à M. P. FESOLOWICZ, pfesolowicz@gmail.com, 7ter rue du Colonel Oudot, 75012 Paris.

Notez dès à présent que le déjeuner amical annuel aura lieu le 22 ou le 23 février et que l'Assemblée Générale 2025 est prévue le dimanche 2 mars.

G. PEDOTTI, Présidente

CURIEUX DE NATURE ET D'HISTOIRE NATURELLE, REJOIGNEZ LES NATURALISTES PARISIENS

Les NATURALISTES PARISIENS, en tant que *naturalistes*, s'intéressent à la science des objets et faits qui relèvent de l'Histoire naturelle. Ils désirent connaître les Plantes, les Arbres, les Champignons, les Animaux de tous ordres, des Oiseaux aux Insectes, aussi bien que les Roches, Sols et Fossiles. Ils portent une constante attention à l'écologie et à la distribution des espèces, à la genèse des paysages, à l'évolution et à la conservation des milieux.

Les NATURALISTES PARISIENS sont *parisiens*, tout simplement comme est « parisienne » la grande région naturelle dont ils font – sans exclusive – leur domaine d'études et à laquelle tant de naturalistes, célèbres dans l'histoire des sciences, ont conféré une signification exemplaire. Toute personne désireuse de découvrir et comprendre les richesses d'un tel patrimoine et d'en faire progresser la connaissance est donc la bienvenue parmi nous, qu'elle réside à Paris, en Île-de-France ou en quelque autre région.

Notre Association a été fondée en 1904 pour illustrer une pratique concrète des savoirs naturalistes. Elle réalise à cette fin, chaque année, plus de quarante excursions multidisciplinaires dans le Bassin de Paris et un ou deux voyages plus lointains. Ce programme de terrain est complété, de décembre à février, par des conférences, séances de démonstrations et visites. C'est ainsi qu'au total **les activités de l'association se suivent régulièrement chaque semaine.**

Les excursions ont lieu - sauf exception - le dimanche. Elles sont dirigées par des amateurs éprouvés, des spécialistes avertis ou des enseignants expérimentés, tous convaincus de la *valeur didactique, culturelle et scientifique de l'Histoire naturelle « aliment de l'intelligence »*.

Très attachée aux traditions de partages intellectuels et amicaux entre chacun des siens, sans considération d'âge ¹⁾, de position sociale ou professionnelle, de qualification ou de compétence, **l'Association est ouverte à tout le monde.** Amateurs, chercheurs, curieux, débutants, étudiants, maîtres écoutés, randonneurs... se retrouvent parmi nous dans une parfaite ambiance de bonne compagnie. La vie des NATURALISTES PARISIENS tient ainsi, pour l'essentiel, aux efforts personnels (de travail, d'assiduité, d'émulation, de **recrutement**) mis par tous au service d'un approfondissement mutuel de leurs expériences pour la promotion des savoirs naturalistes.

Les NATURALISTES PARISIENS éditent, sous le titre de *Cahiers des Naturalistes*, un bulletin scientifique en français, imprimé en France. Ces *Cahiers*... publient des articles originaux d'observations, de recherches et de discussions, des comptes-rendus d'excursions, une revue bibliographique et des relevés des publications de nos collègues. Ils prolongent les excursions en vue de l'accès à la **culture naturaliste écrite** et contribuent à la réputation de l'Association vis-à-vis des tiers. Ils accueillent les travaux d'Histoire naturelle intéressant tous les départements français (outre-mer compris), l'Europe et la Région paléarctique. En tant qu'organe d'une société savante, ils ne se démodent pas et l'usage rétrospectif de leur collection s'impose en permanence avec le plus grand profit.

Les NATURALISTES PARISIENS s'interdisent toute allégeance idéologique. Ils ne dépendent d'aucun organisme officiel et ne sont ni un service public, ni une entreprise commerciale. Les administrateurs, directeurs d'excursions, etc., sont strictement bénévoles et ne perçoivent pas d'honoraires.

La cotisation vaut pour l'année civile ²⁾. Elle est, pour 2024, de 42 € (bienfaiteurs : 84 €) ³⁾. Elle est payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association :

Les Naturalistes Parisiens

adressé directement au Trésorier M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil

La cotisation (et elle seule) peut également être réglée par virement sur le compte de l'association (N° IBAN : FR40 2004 1000 0107 3661 0U02 059)

Les programmes d'activités, distribués régulièrement, précisent les conditions pratiques, générales ou particulières (heures, lieux, etc...) de participation. Les moyens de transport prévus (trains, autocars) sont les plus recommandables. Sauf avis contraire, on peut toutefois rallier les excursions en voiture individuelle, sous réserve d'observer les dispositions établies pour tous (v. encadré p. 2), en premier lieu, d'avoir acquitté sa cotisation dans l'éthique d'amicale solidarité que l'Association entend illustrer et préserver.

Aux fins de recrutement de nouveaux adhérents, chaque membre reçoit nos programmes en double et d'autres exemplaires sont DISPONIBLES À SA DEMANDE.

¹⁾ Les mineurs, admis à partir de 15 ans révolus, doivent fournir une autorisation parentale écrite.

²⁾ Il est cependant de tradition que les adhésions nouvelles prises à partir de septembre valent pour la fin de l'année en cours et l'année suivante.

³⁾ Une cotisation réduite de membre titulaire (14 €), hors service des Cahiers..., est réservée aux membres d'un même foyer comptant déjà un membre actif ou, sur leur demande, à titre temporaire, aux mineurs, aux étudiants de moins de 25 ans et aux demandeurs d'emploi.

Insigne — L'insigne « NP » des *Naturalistes Parisiens*, modèle 1936, au Capricorne, aux couleurs et à la Nef de Paris, est disponible *pour les membres* au prix unitaire de 7,50 €. Le demander, en excursion ou en séance, aux collègues du Bureau.